

not. à Selzach le 8. 9. 94.

(1)

Sabo, Théophile.

Bapa. 7 de 8. 13. 1^{er} Reg. 2/1 mile 5887/4
+ Oudstuyckenskerke 25-10-11/1 (Reg. ^{he} décès ^(c.c.d.)
& Liederne (L. d. n.) (L. d. n.) (L. d. n.) A 5. D. A.

E/13031 Acte de décès existe (jugement).

Ps. 8. 6. à 9. m. d. p. d.

Stb. E.C. 6641 — 3. 12. 19 au B.D.E. S.S.

dem. si p. d. ne se tr. pas dans les arch. de
la Col. d'Amb. de la 5^{me} D.A.

1^{er} L. n° 184/35 du 9. 7. 21 env. liste donn. t. cens. concern.
m. t. (R.)

Mém. 0. 61. 56906 le 19. 1. 22 dem. c. a. d. et lieu X. Si p. d. pas
établie, dossier constitué en vue de requérir jugem. t. declarat. t. en
communicat. extr. en la (8c)

E. 13031^a/4. 3. 22 Questionn. - f. l.

E. 13031^b/4. 3. 22 Fiche Cf. m. - id.

GCⁿ/3595 du 18. 3. 22 à Selzach dem. exh. de l'acte
de naissance, exh. du reg. ^{he} de population et exh. de l'acte
de mariage.

E.C. A/3595 du 18.3.22 à M^{me} ad pas dresse
Eng. ouverte.

q.m. 1^{re} del, 18.3.22, fiche en retour (E)

E.C. 1^{re} del, 22.3.22, quest. en retour. E

Sel'acte le 27.3.22 env. ext^a a naiss^e et ext^a reg. populat^{on}
18c

E.C. A/5405, 28.4.22, a M^{me} Muprenskite, dem. cad. transm.
déclarat. p^r compl. dans le cas où l'ad. n'aurait
pas été dressé.

E.C. A/5405, 28.4.22, au q.m. 1^{re} del, A.B.O., dem. copie cad.

E.C. A/5405, 28.4.22, à Gand, dem. certificat dem.
résidence et acte mariage, pour constituer dossier
déclarat. du décès.

Muprenskite, 2.5.22, déclaration complètes en
retour. (E.C.)

E. 13031^e/g. 5.22 à M^{me} Galle, dem. cens^{us} concern^é
+ et lieu & et adr. act. témoins.

E. 13031^e/g. 5.22 à Ghirionmont, dem. adr. act. du nom.
m^r: Serboux Georges.

Salv. Théophile

Capit. v. c. 13

1.4.

m^e 58877

1. 12081/2 / 4.5.22 au Q. M. 5: Art^e dem. adh.
act. du nommé: Hannan Oedolphe.

Mdn. o. 61. 2/1394 le 5.5.22 dem. en rel^e l'extr. m^e.
transm. le 19.7.22 1.4. o. 61. 56706, l'O. T. M. étant en
possession du c. d. il n'y a pas lieu de constituer
le dossier déclarat. du t. (4. c.)

Land le 5.5.22 eno. extr. reg. populatⁿ (4. c.)

St. 7. 20^e du 13.5.22 à Mdn: transm: dossier
constitué en vue de recevoir le
(Jug^t dict. du t.
Q. M. 12. n^o 827/39 le 13.5.22 eno. c. c. d. (4. c.)

M^e Galle 14/5/22 donne rend^t con^t t. ignore lieu &
fait savoir qui pourraient être consultés (E).

Q. M. 5: Art^e 11/5/22 le nommé Hannan est
inconnu à la m^e du corps qu'il administre (E)

Chimont, 22.5.22, donne acte de Gestura (E).

ECA/113 du 7.6.22 à Mdn copie cd.

Demande de déclaration judiciaire de t.
(moniteur n^o 113 du 22.6.22.)

Mdn n° 0.61°/95262 du 21.9.22 de jug^e déclaratif
de décès a été rendu le 22.7.22 par le tribunal
de 1^{re} instance de Gand et est transcrit dans
les reg^{res} d'E/C de Gand. (EC).

EC A/4173 du 9.10.22 au Gm 1^{re} de L. Avis de
jug^e déclaratif de décès /? bisà

E. 4560/13031/30.7.23 à M. P. Huyghe, Gendelgem.
Lehe Heemweg, ledenberg, dem. rent^e concern^t + et
lieu x et adh. témoins.

E. 4561/13031/30.7.23 à M. Ysabe, rue de l'Eglise,
Gentbrugge, dem. rent^e concern^t + et x et adh. témoins.

E. 4562/13031/30.7.23 au Gm. 1^{re} de L., dem. adh. du lieu: Forger L.

Gm. 1^{re} de L., 18.13 donne adh. de Forger

K. Huyghe, 280, donne rent^e + et adh. témoins.

E. 4601/13031/1.2.24 à M. Rym, Scheldelaan, 13, led-
berg, dem. rent^e concern^t + et x et adh. témoins.

M. Rym, 22.2.24, donne rent^e concern^t +. E.

E. 48040/13031/10.3.24 au G. I., dem. frais rech. M^{re}-
joint lettre en copie de M. J. Rym.

S. I., n° 1024, 18.3.24. Il n'a lieu d'attendre le prochain
regroupement de Oud Huyvekenske. E,

Salv. Thesphile

capal vdc. 43

1. R. 1/5

m. 58877

E. 3686 / 13031 / 29. 3. 24 à Schack, dem. ad. famille.

Schack, 10. 4. 24, donne adr. Parent: Akkerwegel
n. 191

E. 4094 / 13031 / 16. 4. 24 / M. Labbe Akkerwegel 191.

Schack. - rech. des f. infact. - dem. signes distinctif.

M. Labbe, 28. 4. 24, M. peut donner signe distinctif.

N. 4504 / 13031 / 30. 5. 24 au J. I. communique note de cons.

